

MASTER

ATTENTION : les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de l'université Paris8 à l'adresse suivante : <https://appscol.univ-paris8.fr/infoDevu/>.

Ils doivent **impérativement** être déposés (ou envoyés par la poste) et envoyés en version électronique, complétés et accompagnés de toutes les pièces justificatives demandées (cf. plus loin) à **l'adresse et aux dates indiquées ci-dessous** :

Adresse pour l'envoi postal (tous les parcours) :

Université Paris8
UFR Sciences du Langage
Monsieur Dominique LACROIX
Bât A, 1^{er} étage
Bureau A 145
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex
Tél : 01 49 40 70 93
E-mail : sdl2@univ-paris8.fr

Adresses mails pour les envois électroniques (envoyer impérativement à toutes les adresses mail mentionnées ci-dessous en fonction du parcours choisi) :

Parcours LADiLLS

sdl2@univ-paris8.fr
Dylan Glynn (dylan.glynn@univ-paris8.fr)
Fabian Santiago (fabian.santiago-vargas@univ-paris8.fr)
Marzena Watorek (watorek@univ-paris8.fr)

Parcours DDL

sdl2@univ-paris8.fr

Parcours ILSF/F

sdl2@univ-paris8.fr
Brigitte Garcia (brigitte.garcia@univ-paris8.fr)
Florence Encrevé (florence.encreve02@univ-paris8.fr)

DATES DE SAISIE DES CANDIDATURES

Parcours LADiLLS et Parcours DDL

1ère session

Du 20/03/2017 au 28/04/2017

2ème session

Du 01/06/2017 au 30/06/2017

3ème session

Du 28/08/2017 au 06/09/2017

Parcours ILSF/F

Du 01/05/2017 au 30/05/2017

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Niveau de français requis pour les étudiants étrangers : C1. (DALF ou TCF avec le test d'expression écrite impérativement).

Les pièces manquant dans le dossier pour des raisons administratives indépendantes du candidat (p.ex. les notes) doivent être transmises dès que possible.

Master 1 LADiLLS

Pré-requis : être titulaire d'une licence en Science du langage, de Langues ou de Lettres.

Des titulaires d'autres licences (françaises et/ou étrangères) dans l'une des disciplines du champ des sciences cognitives (psychologie, biologie, philosophie, informatique, sciences sociales, linguistique) peuvent postuler également. Dans tous ces cas, l'accord de la commission pédagogique sera donné après examen des dossiers.

Le dossier de candidature en M1 LADiLLS doit contenir obligatoirement une lettre de motivation détaillée ainsi qu'un projet de recherche d'une page accompagné d'une bibliographie pertinente. Pour le projet de recherche, il est vivement conseillé de prendre

contact en amont avec un des enseignants du master SDL en fonction des intérêts de recherche (la liste est disponible sur le site de SDL, dans la rubrique « master »)

Master 2 LADiLLS

Pré-requis : être titulaire du M1 SDL à Paris 8, parcours LADiLLS ou DDL, être titulaire d'un M1 dans d'autres masters de SDL en France ou des diplômes étrangers équivalents. L'accord de la commission d'admission est donné après examen des dossiers.

Le dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation ainsi qu'un projet de recherche étoffé (environ deux/trois pages accompagnées d'une liste de références bibliographiques pertinentes). Pour le projet de recherche, il est vivement conseillé de prendre contact en amont avec un des enseignants du master SDL en fonction des intérêts de recherche (la liste est disponible sur le site de SDL, dans la rubrique « master »).

Master 1 DDL

Pré-requis : être titulaire d'une Licence en SHS (Sciences du Langage, en Langues ou Littérature française), de préférence avec un parcours Didactique du FLE.

Master 2 DDL

Pré-requis : être titulaire d'un M1 en Didactique des langues ou d'un autre Master en Sciences Humaines avec expérience conséquente d'enseignement des langues. Le dossier de candidature doit contenir un projet de recherche étoffé (environ deux/trois pages accompagnées d'une liste de références bibliographiques pertinentes). Pour le rédiger, voir le document "Recommandations dossier de candidature M2 DDLE – 2017-18".

Master 1 ILSF

Etre titulaire d'une Licence en SHS.

Le dossier doit contenir une lettre de motivation détaillée et l'ensemble des attestations précisant le niveau de compétences en langue des signes française.

(L'admission est conditionnée par la réussite aux épreuves de sélection, qui ont lieu mi-juin 2017).

Master 2 ILSF

Etre titulaire d'un M1 Interprétation LSF-français et/ou d'un Master de SHS autre à condition de pouvoir attester d'une expérience professionnelle suffisante. Le dossier doit contenir une lettre de motivation détaillée et l'ensemble des attestations précisant le niveau de compétences en langue des signes française.

(L'admission est conditionnée par la réussite aux épreuves de sélection, qui ont lieu mi-juin 2017).

